

Table des Matières

Préambule	3
Le travail social, c'est politique ?	4
Du centre vers les marges : trajectoire du travail social politique	6
a) <u><i>L'intervention féministe comme fil rouge -un art de la conversation</i></u>	6
b) <u><i>Le travail social féministe sous pression : l'individu avant tout ?</i></u>	8
c) <u><i>Dans le domaine des violences conjugales comme ailleurs : des résistances à inventer</i></u>	12
1. Une intervention féministe intersectionnelle : des nuances dans le	
« nous »	14
2. Emancipation-empowerment et imaginaire : éléments-clés d'un	
travail social engagé	18
Maintenir un travail social féministe grâce à l'éducation permanente	22
<i>Propositions pour (re-)politiser le travail social</i>	27
Conclusion	29
Annexe	32

Jusque dans les années 1970, le travail social s'inscrivait dans une croyance dans la grande marche vers le progrès social : le travail social aide les gens qui restent de côté à rejoindre cette marche du progrès social. Donc, il y aura de moins en moins de pauvres, il y aura de moins en moins d'enfants sans diplôme, il y aura de moins en moins de femmes battues, etc.

Il est bien évident que, depuis le temps, plus personne n'oserait dire des choses pareilles et le travail social n'est plus directement associé au progrès social. Maintenant, il est plutôt perçu comme une machine à atténuer les dégâts du capitalisme et des inégalités.

François Dubet¹

Préambule

Au-delà et malgré la domination de la logique marchande et la fragilisation des services publics des dernières décennies, notre aptitude collective à continuer de faire société est notamment maintenue en vie par un ensemble de pratiques discrètes et fondamentales qui relèvent de ce qu'on nomme le travail social.

Or, dans un contexte où ce travail social est lui aussi soumis à des pressions propres au néolibéralisme (rationalisation, homogénéisation, individualisation des problèmes sociaux), les dispositifs collectifs et individuels proposés par les travailleurs et travailleuses sociales peuvent-ils encore jouer un rôle qui ne soit pas de simple « atténuation des dégâts du capitalisme et des inégalités » ? A quelles conditions gardent-ils (ou récupèrent-ils) une dimension politique, au sens d'un lien avec des processus d'empowerment² non seulement individuel mais aussi collectif ?

Cette étude aborde ces questions **avec comme fil rouge l'hypothèse d'une proximité et d'une complémentarité indispensable entre travail social et éducation permanente**. Dans un premier temps, on tentera de saisir en quoi peut consister le travail social et son lien malmené avec l'aspiration au changement social. On approfondira ensuite le sujet en appuyant la réflexion sur l'exemple concret de l'intervention sociale dans le domaine des violences conjugales et en particulier sur le point de vue d'intervenantes de terrain, d'âges et d'expériences diverses. Enfin, l'étude se clôturera sur une proposition de *vade-mecum*, à l'attention des équipes qui voudraient s'emparer de ces enjeux.

¹ Isabelle Ruelland, *Quelques réflexions sur les enjeux contemporains du travail social en contexte institutionnel*, Entretien avec François Dubet, sociologue, *Nouvelles pratiques sociales*, Volume 24, n°2, 2013, pp.9-19. Disponible ici : <https://www.erudit.org/en/journals/nps/1900-v1-n1-nps0633/1016344ar/>

² Autrement dit des processus d'autonomisation, du « développement du pouvoir d'agir ».

Le travail social, c'est politique ?

En lisant sur ce qu'est ou ce que devient le travail social, quelques constats s'imposent d'emblée :

- 1- aucune définition de cette expression ne fait l'unanimité,
- 2- des définitions potentielles existantes se dégagent **une tension entre une volonté transformatrice (au sens de travailler le social pour le changer en profondeur) et des objectifs correctifs centrés sur chaque situation** (recréer du réseau autour d'une famille, faciliter l'accès à ses droits pour telle personne,...),
- 3- ces 20 dernières années sont marquées par une pression constante des pouvoirs publics dans le sens de la gestion et de l'évaluation essentiellement comptables des tâches et des personnes (bénéficiaires ou travailleurs).

Ce qui est certain, c'est que **le travail social ne recouvre pas une réalité homogène**. Si ses diverses activités constituent, ensemble, l'un des ciments invisibles de notre société, il faut garder à l'esprit qu'entre l'accompagnement de jeunes hommes et femmes en IPPJ et le travail de rue auprès des personnes toxicomanes, entre les activités communautaires proposées en maisons médicales et le suivi des situations en CPAS, entre le rôle d'un éducateur en maison de jeunes ou dans le milieu scolaire et celui d'une éducatrice en maison d'accueil pour femmes victimes de violences, etc., **les conditions de travail, les valeurs en jeu ou les manières de se raconter son métier varient fortement**.

Certains des mots proposés par l'équipe de l'atelier de pédagogie sociale du Grain³ pour dire ce qu'est le travail social en dessinent une vision à la fois exigeante, utopiste et inspirante : « profession rebelle », « activité complexe de soutien à l'inédit », « douter avec science, explorer tous les possibles, partager les savoirs et défendre l'équité », « faire face, faire autrement, faire ensemble », « désobéir : il y a des possibilités, dégager : il y a des idéaux, contester : il y a des engagements »... On retrouve dans ces mots-là toute l'importance d'une *posture critique*, qui concerne en même temps la travailleuse et celles et ceux qu'elle rencontre : questionner et ne pas se contenter de ce qui est, ni a fortiori du monde tel qu'il est, s'engager dans la contestation s'il le faut. Transparaît aussi dans ce discours la notion de *collectif* : le travail social comme soutien à de nouveaux possibles, oui, mais qui reposent pour une bonne part sur des liens, des mises en commun, des solidarités, voire des luttes. **Posture critique et sens du collectif sont donc deux des ingrédients indispensables** aux pratiques à la fois

³Cette association se définit comme un collectif pluraliste d'acteurs de terrain, de praticiens-chercheurs et de pédagogues dont les analyses visent à « pointer et comprendre les mécanismes qui empêchent l'émancipation et, à contrario, ceux qui la permettent ou la favorisent » http://www.legrainasbl.org/index.php?option=com_content&view=article&id=659:repaires-le-vocabulaire-amoureux-du-travail&catid=11:outils-pedagogiques&Itemid=109

d'intervention sociale féministe et d'éducation permanente, autrement dit **à un travail qui relève du politique.**

Le *politique* recouvre une réalité complexe et subtile : il n'implique pas de déboucher nécessairement sur un mouvement social ou des démarches visibles. Comme l'écrit James C. Scott, « tant que notre conception du « politique » est réduite aux activités ouvertement déclarées, nous sommes amenés à conclure que la vie politique fait essentiellement défaut aux groupes subalternes ou se borne tout au plus à d'exceptionnels moments d'explosion sociale. Ce faisant, **nous manquons le terrain politique immense qui existe entre inactivité et révolte**⁴ et qui, qu'on s'en réjouisse ou non, constitue l'environnement politique des classes soumises. C'est se centrer sur l'arbre de la politique visible et ne pas voir la forêt qui se cache derrière. »⁵ Au cœur de cette forêt, faisons l'hypothèse qu'un travail social à visée politique repose donc, a minima, sur les deux dimensions déjà citées de *posture critique*, d'une part, et de *collectif*, de l'autre (autrement dit l'opportunité pour les bénéficiaires de passer du Je au Nous -le nous du groupe que l'on fréquente- et parfois de ce Nous aux Nous Toutes -ceux, plus large, de nos communautés d'appartenance).

Mais **quelle place et quelle légitimité pour un tel travail social engagé et politique à l'ère de l'individualisation des problèmes sociaux** (soit la tendance à faire porter à la personne la responsabilité d'une situation et d'une souffrance dont les causes sont pourtant sociales) et de l'affirmation de la bureaucratisation/technocratisation de l'intervention sociale (avec pour effets le saucissonnage de la réalité en fonction des âges, des problématiques et des tâches, la multiplication des contraintes administratives et au final, ici aussi, la transformation des questions sociales en questions individuelles) ? Autrement dit, qu'en est-il dans le contexte néolibéral ?

Car, alors qu'à l'échelle de la planète comme de notre pays les inégalités sociales entre les groupes humains n'ont fait que grandir depuis près de 50 ans, il faut bien constater que « l'équilibre » ne se rompt pas et que les révoltes qui surgissent ici et là ne se répandent pas, pas encore, à travers le monde comme un des « méga-feux » qui ravagent les forêts terrestres en différents endroits depuis quelques années.

Or, cela s'explique au moins en partie par le fait que 4 décennies dominées par le dogme et les valeurs du néolibéralisme ont sérieusement mis à l'épreuve, sans pour autant l'enterrer, l'idéal de justice sociale porté par celles et ceux qui ont lutté au long des 19^e et 20^e siècles pour construire une société basée sur une distribution plus juste des richesses et sur l'égalité des droits entre les individus et entre les communautés.

Comment ? En provoquant et en justifiant l'appauvrissement d'une part importante de la population en même temps que l'enrichissement outrancier d'une infime

⁴ C'est nous qui soulignons.

⁵ James C Scott, « Infra-politique des groupes subalternes », d'abord publié dans *Vacarme* n°36, 2006/3. Disponible ici (consulté le 19/08/2021) : <https://www.cairn.info/revue-vacarme-2006-3-page-25.htm>

minorité d'individus, mais aussi en valorisant l'individu -justement- et sa performance aux dépens de l'entraide et des solidarités, les logiques de concurrence aux dépens des luttes collectives et des services publics, la précarisation du travail et, plus largement, des existences aux dépens du filet social construit au 20^e siècle grâce à ces mêmes luttes.

Dans un tel contexte, à quoi peut servir le travail social et que doit-il se donner comme mission ? Quel rôle son éventuelle proximité avec sa cousine l'éducation permanente peut-elle jouer dans cette optique ? Et en particulier, dans le domaine des inégalités de genre et des violences conjugales, l'intervention sociale peut-elle/doit-elle rester en lien avec une volonté ou un désir de transformation sociale ? Si oui, comment faire ?

Du centre vers les marges : trajectoire du travail social politique

Pour déployer des questions qui s'adressent au travail social de manière générale, on s'appuiera donc, en trois temps, sur l'exemple de l'intervention féministe auprès des femmes victimes de violences (et de leurs enfants).

Tout d'abord en rappelant les origines militantes de ce domaine du travail social et en présentant certaines des traces héritées de cette histoire engagée, y compris dans le travail social centré sur l'individu. Puis en montrant combien, à l'inverse, la professionnalisation des pratiques et la complexification des situations dans le contexte idéologique néolibéral qu'on vient de décrire tendent à fragiliser cet héritage militant et à marginaliser la dimension politique du travail. Et enfin en présentant des résistances possibles et nécessaires à cette tendance contemporaine.

a) L'intervention féministe comme fil rouge -un art de la conversation

L'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales en Belgique a commencé bien avant sa professionnalisation. L'hébergement ainsi que le soutien dans les différentes démarches nécessaires, soit le « travail de terrain », se sont inventés étape par étape, à la fois nourris par et nourrissant en retour un travail militant d'une autre teneur : celui qui consistait à se battre sur le plan juridique et social pour que soit reconnue et combattue la réalité « des femmes battues ».

Le travail social bénévole qui a vu le jour dans la dernière partie des années 70 en Belgique (comme en France et au Québec, notamment) s'est inscrit dans la lignée du Mouvement des Femmes. **Ses bases théoriques et ses objectifs étaient féministes et s'en revendiquaient : l'aspect politique de la démarche était premier, évident, indispensable.** L'hébergement était le volet pragmatique d'un trio de modes d'action comprenant également la dénonciation (« le privé est politique ») et la conscientisation (celle des femmes concernées autant que celle des

juges ou des policiers)⁶. En maison d'accueil, les femmes hébergées étaient accueillies et soutenues par un réseau de femmes bénévoles et, pour celles dont l'hébergement se prolongeait, étaient appelées à auto-gérer leur vie communautaire sous l'angle de la solidarité. La dimension collective (éminemment politique, dans ce cas) était donc essentielle également. Que ce soit via l'hébergement en soi (espaces communautaires partagés, écoute mutuelle informelle, logique participative) ou via des réunions centrées sur les récits des vécus de chacune et sur la mise en perspective de ces vécus en tant que « produits d'un certain état des rapports sociaux de sexe ».

Au CVFE, par exemple, la dimension collective et politique du travail mené dès 1978 au refuge s'est concrétisée 3 ans plus tard dans le premier agrément et les premiers subsides obtenus par l'association (toujours nommée à l'époque Collectif Femmes Battues) : ceux de l'éducation permanente.

En résumé, à l'origine, le travail social qui s'est mis en place dans le domaine des violences conjugales (et plus largement des violences masculines faites aux femmes) était indissociable de la dénonciation publique⁷ et de la prise de conscience/conscientisation, donc des dimensions d'action collective et de posture critique : **le soin et le travail social étaient politiques et passaient par le politique.**

Certaines des valeurs et pratiques associées à l'intervention féministe continuent d'ailleurs de structurer le travail auprès des femmes victimes de violence conjugale et pourraient inspirer les travailleuse·eurs sociales·aux impliqué·es au sein d'autres institutions et auprès d'autres publics.

On pense par exemple au fait de considérer les femmes comme expertes de leur expérience et à la volonté de nouer avec elles une alliance⁸ qui passe par une prise de conscience et un questionnement critique du rapport de pouvoir entre travailleuse·eurs et bénéficiaires. Une posture féministe qui doit permettre d'éviter de contribuer à une forme de paternalisme que Nancy Fraser a appelé *une relation institutionnalisée de subordination sociale*.⁹ En favorisant la prise en compte des questions liées à la reconnaissance de la personne et de sa communauté en tant que partenaire égal dans l'échange, dans la discussion, dans les possibilités de

⁶ Elisa Herman, « *Lutter contre les violences conjugales* », Presse Universitaire de Rennes, pp.27 et sv.

⁷ Via la sollicitation des élu·es afin de créer de l'emploi et d'obtenir un lieu d'hébergement gratuit, via les animations à l'intention du public scolaire, y compris adulte, et du corps enseignant, via l'intervention dans des journées d'études et/ou l'organisation de celles-ci, via la rédaction de cartes blanches,...

⁸ Mylène Bigaouette, Céline Cyr, Catherine Flynn, Isabelle-Anne Lavoie, *Intervention féministe intersectionnelle. Réflexions et analyse pour des pratiques égalitaires et inclusives*, Fédération des Maisons d'Hébergement pour Femmes, 2018, p.10. Disponible ici : <file:///C:/Users/Admin/Desktop/EP%203.2/intervention%20of%C3%A9ministe%20intersectionnelle%20-guide.pdf>

⁹ Nancy Fraser, « Egalité, identités et justice sociale » Monde Diplomatique, Juin 2012. « *Ce qui doit faire l'objet d'une reconnaissance, ce n'est donc pas l'identité propre à un groupe, mais le statut, pour les membres de ce groupe, de partenaires à part entière dans l'interaction sociale.* » - <https://www.monde-diplomatique.fr/2012/06/FRASER/47885>)

participation à la vie sociale et citoyenne, ce parti pris contribue ainsi à un des volets majeurs de la lutte pour plus de justice sociale¹⁰.

Les travailleuses, toujours dans le cadre des rencontres individuelles, formelles (« entretien de suivi ») ou non, ont aussi l'opportunité de prolonger le travail de conscientisation né dans les années 70' en encourageant, tout en respectant le rythme des femmes bénéficiaires, le questionnement de ce qui jusque-là leur semblait évident ou inévitable dans la relation de couple ou dans les rôles endossés par elles en tant que femmes dans la vie en général. Il s'agit alors d'un art de la conversation, peut-être d'un art de l'ordinaire¹¹, qui intègre les enjeux et les normes liées au genre non pas pour asséner de nouvelles vérités toutes faites mais pour explorer avec curiosité comment ces enjeux et ces normes résonnent pour chaque femme concernée (une curiosité dynamique et contagieuse de la travailleuse pour la femme, de la femme pour elle-même...et de la travailleuse sur sa propre personne).

Mais alors, si des réunions de groupe sont maintenues et si le travail social mené reste, dans une certaine mesure, fidèle à ses origines militantes, où se situe la tension ? Quel est le problème ?

b) **Le travail social féministe¹² sous pression : l'individu avant tout ?**

Les auteures francophones qui se sont penchées sur l'évolution du travail social en violences conjugales¹³ soulignent toutes que **différentes évolutions, parfois incontestablement nécessaires et positives, l'éloignent dans le même temps de ses origines militantes.**

*La **professionnalisation** de l'accompagnement des femmes victimes de violences depuis les années 1980 a progressivement multiplié les points de vue pertinents sur la situation de violences et ancré dans les pratiques autant d'outils potentiels pour travailler sur cette situation. On peut parler d'approche intégrée des violences entre partenaires. Les angles d'approche juridique et administratif se sont ajustés au fil du temps, par exemple pour apporter des réponses plus ou moins satisfaisantes aux problèmes spécifiques vécus par les femmes sans-papiers ou au statut précaire sur le territoire, et différentes approches psys (s'intéressant à la systémique familiale, au vécu corporel, aux traumatismes laissés par les violences, y compris par la maltraitance infantile chez les auteurs) permettent d'aborder avec une grande finesse des situations toujours singulières. Ainsi, les notions de psycho-traumatismes (des femmes comme des enfants) ou de stress post-traumatique, en particulier, et les symptômes qui y sont associés, peuvent également être utilisés

¹⁰ Le second volet majeur de ce combat se situant, aux yeux de Nancy Fraser, sur le plan des inégalités et de l'exploitation économiques.

¹¹ David Puaud, « *Le travail social ou l'art de l'ordinaire* », Col. Temps d'arrêt, Yapaka.be, 2012, disponible ici : https://biblio.helmo.be/opac_css/doc_num.php?explnum_id=356

¹² Elisa Herman, op.cit., et en particulier le chapitre V, pp.207-259.

¹³ Notamment Pauline Delage, Elisa Herman, Isabelle Marchand, Isabelle Côté ainsi que les rédactrices du document sur l'intervention féministe intersectionnelle, citées un peu plus haut.

pour faire reconnaître l'impact psychologique des violences devant les autorités compétentes.

*Sur ce dernier point, Pauline Delage a comparé les situations française et étasunienne et souligné la progressive **psychologisation** de l'appréhension des violences conjugales via ces concepts liés au trauma mais aussi, jusqu'à un certain point, via celui d'emprise : « Dans les deux pays, les outils psy permettent d'inscrire un cas singulier dans les processus connus et reconnus, expliqués et explicables.¹⁴ » Les diagnostics peuvent être posés et les modes de soin associés mis en place.

*Dépendances à des produits, troubles de la santé mentale, précarité de statut sur le territoire belge, multiculturalité ... au fil des décennies, on a assisté à une réelle **complexification** des situations vécues par les femmes victimes de violences familiales et conjugales. Dans le même temps, l'aspect multidimensionnel du travail social s'est développé, demandant de la part des équipes et des travailleuse·eurs de multiplier les connaissances (administratives, juridiques, psychologiques, mais aussi sur l'intervention interculturelle et au niveau des langues étrangères, ...), les compétences et les types d'intervention.

*La reconnaissance par les pouvoirs publics du rôle des associations et le financement de leurs activités qui en découle, autrement dit **l'institutionnalisation** de la prise en charge de la problématique des violences conjugales, a eu de multiples conséquences qui, encore une fois, ne sont pas négatives en soi :

-En particulier, le regard de plus en plus précis des pouvoirs subsidants sur les actions menées au quotidien dans l'accompagnement. Un contrôle qui passe par exemple par certains documents censés structurer le suivi des situations et orienter l'expérience d'hébergement, tel que le Projet d'Accompagnement Individuel (P.A.I) qui, dans les maisons d'accueil, met en avant à la fois les notions de projet et d'objectifs (parentes de celle d'activation qui est propre à l'Etat social actif à la belge¹⁵) et celle d'individu.

-L'institutionnalisation a eu également pour effet le développement de la collaboration intersectorielle, que ce soit avec la police, la justice ou encore les associations qui accompagnent les auteurs de violences.

-En Suisse ou en Californie¹⁶, cette reconnaissance par les pouvoirs publics et la dépendance à leur égard signifient aussi parfois pour le monde associatif militant l'adhésion plus ou moins contrainte à une vision inclusive des violences entre

¹⁴ P.Delage, « *Du combat féministe à la cause publique* », Science Po Les Presses, p.179

¹⁵ Lire par exemple à ce sujet Guillermo Koslowski, *Retour critique sur l'état social actif*, CFSasbl, disponible ici : https://ep.cfsasbl.be/IMG/pdf/1_analyse_etat_social_actif_enligne.pdf

¹⁶ Lire à ce propos Pauline Delage, op.cit., pp.169 et sv.

partenaires qui implique par exemple de renoncer à un vocabulaire¹⁷ dénonçant spécifiquement les violences masculines faites aux femmes.

-Enfin, l'institutionnalisation, c'est aussi la reconnaissance en tant qu'organisme formateur, qui entraîne une tension fréquente pour les formatrice.eurs entre, d'un côté (en tant que militant.es), la volonté d'insister sur une lecture féministe des violences conjugales qui met en lien celles-ci avec le genre en tant que système de partage arbitraire et hiérarchisé des tâches, des rôles et donc du pouvoir et, de l'autre côté (en tant que professionnel.les du travail social), la nécessité d'un discours qui souligne la complexité et la singularité de chaque situation *indépendamment* des enjeux liés au genre¹⁸.

Ces différentes évolutions du travail social en violences conjugales ont des conséquences indéniablement positives sur la qualité du travail accompli. Mais d'autres types d'effets sont à souligner¹⁹.

Notamment, **une vision « intégrative » de l'intervention sociale en violences conjugales** - autrement dit le fait de développer et d'affiner, à côté d'une lecture féministe des situations, d'autres points de vue sur ce qui se joue au sein du couple et de la famille - **comporte des risques**. Car : comment le faire sans que l'adage selon lequel *le privé est politique* ne soit noyé parmi d'autres « regards » (psy, juridique, administratif, ...) sur les situations ? Sans que le féminisme ne recule au sein même du travail social féministe ? Et sans s'exposer, par ailleurs, au déferlement des arguments affirmant que les femmes agissent aussi de la violence, que ce qui se joue dans le couple est systémique et qu'il y a donc co-responsabilité des violences agies...

Un autre effet potentiel des évolutions qui viennent d'être décrites, certainement le plus marquant, découle paradoxalement de la qualité sans cesse affinée de l'intervention singulière/individualisée auprès des femmes victimes et de leurs enfants. **Si le travail social mené reste féministe à plusieurs égards, c'est d'un féminisme individualiste qu'il s'agit alors**²⁰. Qui risque fort de perdre, à des degrés divers, le contact avec l'aspect collectif-militant, ou simplement avec une analyse explicitement socio-politique des violences conjugales, c'est-à-dire une

¹⁷ Lire à ce propos Roger Herla, « *Violences conjugales, une expression incontournable ?* », CVFE, 2021

¹⁸ A propos de cette tension entre identité militante et identité professionnelle, mises en avant différemment par les intervenantes en fonction de leur contexte de prise de parole, lire également Elisa Herman, op.cit., pp.221-222

¹⁹ Au croisement de la psychologisation et de l'institutionnalisation de l'approche des violences conjugales, des chercheuses suisses insistent, elles, sur le risque « *que la reconnaissance des violences comme délit mène, à la faveur de changements institutionnels, à une redéfinition des violences domestiques qui accorde une place plus importante à des études psycho-légales et euphémisent les rapports sociaux de sexe comme élément structurant de ces violences.* » <https://www.cairn.info/revue-droit-et-societe-2018-2-page-357.htm>

²⁰ Isabelle Côté, *L'évolution des pratiques en maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale au Québec*, Thèse, Université de Montréal, 2016. Disponible ici : https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/18521/C%C3%B4t%C3%A9_Isabelle_2016_these.pdf?sequence=4

analyse qui rappelle que celles-ci s'inscrivent dans des rapports sociaux (de genre, mais aussi de race, de classe, etc.) et font partie d'un continuum de violences de genre/patriarcales allant des représentations sociales aux violences interpersonnelles, en passant par des violences institutionnelles²¹. Par exemple, des chercheuses québécoises ont mis en évidence que la notion d'autodétermination, longtemps traitée comme un enjeu collectif, « *est plus récemment abordée de façon individuelle, dans une perspective d'affirmation de soi, au détriment d'une réflexion collective, axée sur une critique des structures sociales et sur la transformation sociale* »²².

L'analyse individuelle ET collective des mécanismes de domination et des normes de genre est ainsi poussée du cœur de l'intervention sociale féministe vers sa périphérie. Du centre vers les marges. Autrement dit, **travail social et éducation permanente sont dissociés au fil du temps, au profit d'une intervention sociale sensible à la complexité infinie des situations et avant tout portée vers la finesse clinique et le travail intersectoriel.**

Et au-delà des frontières de l'intervention en violences conjugales ? Il y a fort à parier qu'un tel constat fait écho dans le vaste paysage du travail social, en Belgique et ailleurs, en tout cas dans le monde occidental.

²¹ *Intervention féministe intersectionnelle*, op.cit., pp.29-30. Nous y revenons ci-dessous.

²² *Idem*, p.8.

c) **Dans le domaine des violences conjugales comme ailleurs : des résistances à inventer**

Alors que l'on observe une professionnalisation de l'intervention féministe ainsi qu'une individualisation des problèmes sociaux, le militantisme semble s'actualiser de façon inégale d'une organisation à l'autre, voire d'une travailleuse à une autre. [Notre démarche] s'inscrit ainsi dans une volonté de replacer la justice sociale au centre des préoccupations des organisations féministes, en proposant une lunette qui repositionne les violences vécues par les femmes comme le produit des différents systèmes d'oppression qui structurent nos sociétés.

Intervention Féministe Intersectionnelle²³

Le défi du travail social, si ses acteurs.trices veulent en préserver la teneur politique, semble être d'inventer des manières de maintenir la qualité des suivis individuels héritée de la professionnalisation en tenant compte des priorités pour les femmes et des pressions de l'environnement (contraintes administratives et financières, notamment)... sans pour autant renoncer à positionner explicitement chaque situation dans son contexte socio-politique et à créer les conditions de possibilité de l'action collective, aussi modeste soit-elle, et de la critique des inégalités sociales.

En d'autres termes l'un des défis qui se pose pour les intervenantes sociales est : comment travailler sur les situations en tenant compte de leur complexité et de leur singularité psycho-familiale (donc en connaissant les personnes dans leurs ambivalences, en accompagnant parfois des hommes et des pères auteurs de violence et en les rencontrant dans ce qu'ils ont d'humain, de singulier eux aussi) *tout en maintenant toujours ouverte la porte de l'approche politique des violences dans le couple, c'est-à-dire **en continuant de faire le lien entre domination dans les relations interpersonnelles intimes et domination socio-politique de la catégorie des hommes sur celle des femmes.***

C'est un équilibre à construire en permanence, qui passe par la résistance à ce qu'on pourrait appeler l'individualisation de l'intervention sociale²⁴, c'est-à-dire sa dépolitisation.

En ce qui concerne les violences conjugales, cette résistance implique donc :

- de continuer d'investir de façon transversale, au sein des maisons d'accueil, dans le travail de groupe (via les réunions entre femmes, dans « l'intervention-maison » informelle, dans les logements de seconde

²³ Mylène Bigaouette, Céline Cyr, Catherine Flynn, Isabelle-Anne Lavoie, op.cit., p.9.

²⁴ Tendance à l'individualisation que les confinements liés au Covid 19 et la réduction de la présence sur le terrain et des rencontres de groupe n'ont pu qu'amplifier.

étape) et d'inviter à une participation active des femmes dans la vie des maisons et en dehors quand c'est possible,

- de repérer et de questionner l'origine sociétale des différentes violences subies (dans le couple et ailleurs) qui, même si elles ont bien entendu des conséquences d'ordre psychologique, dépassent largement les situations singulières de chacune et demandent d'être prises à bras le corps à différents niveaux de réalité si on veut contribuer à un changement social (intervenir au niveau individuel et relationnel, oui, mais aussi sur celui des représentations sociales via par exemple la formation des futur.e.s professionnel.le.s ou celui des institutions, notamment via les campagnes de sensibilisation et les plaidoyers à l'adresse du monde politique),
- de prendre ses distances avec une version individualiste de l'empowerment qui se donnerait pour seul objectif l'augmentation du pouvoir d'agir de chaque femme *dans le cadre du monde tel qu'il est*, sans remise en question des inégalités sociales et des conditions de vie qui lui sont imposées (par exemple : trouver un travail dans les 3 mois, forcément peu reconnu et sous-payé, et un logement dans les 6 mois, forcément en tant que locataire, pour s'intégrer vaille que vaille à l'économie de marché et (re-)trouver une place au sein de l'état social actif) ; et au contraire raviver la notion d'empowerment radical héritée de Paulo Freire qui l'associait à des objectifs de justice (recherche de reconnaissance des groupes pour mettre fin à la discrimination), de redistribution (des ressources), de changement social, de conscientisation et de pouvoir (celui des gens « d'en bas »),
- de maintenir une distance pareillement critique avec une approche intersectionnelle centrée sur les individus ; la perspective intersectionnelle permet de prendre en compte les différentes oppressions dans lesquelles sont prises les personnes en fonction de leurs identités et positions sociales (en termes de classe, de race, de genre, d'âge, de vie amoureuse et sexuelle...) et les façons dont ces oppressions s'imbriquent et sont interdépendantes ; or, si on n'y prend garde, cette approche peut n'être prise en compte que : a) pour affiner l'intervention individuelle et l'appréhension d'une situation dans sa singularité et b) pour insister sur les capacités de résistances et sur les compétences stratégiques d'une femme, autrement dit sur ses caractéristiques individuelles ; soit deux points évidemment nécessaires mais qui se font alors aux dépens de toute la dimension à la fois critique, solidaire et collective de l'intersectionnalité, sur laquelle nous allons revenir à présent²⁵.

²⁵ Caron, R., & Damant, D. (2014). *Le féminisme postcolonial à l'épreuve : Comment échapper au « piège binaire » ?* Nouvelles pratiques sociales, 26(2), 142-156. Fédération des maisons d'hébergement pour femmes.

Justement, **pour structurer les résistances des travailleuses-eurs du social**, en violences conjugales et par-delà, **deux outils** parmi d'autres peuvent jouer un rôle important. L'Intervention Féministe Intersectionnelle²⁶, tout d'abord. Et les notions sœurs d'émancipation et d'empowerment radical, ensuite.

1- Une intervention féministe intersectionnelle : des nuances dans le « nous »

Les discours féministes et antiracistes contemporains n'ont pas su repérer les points d'intersection du racisme et du patriarcat. En m'attachant à deux manifestations de la violence masculine contre les femmes (les coups et le viol), je montre que les expériences des femmes de couleur sont souvent le produit des croisements du racisme et du sexisme, et qu'en règle générale elles ne sont pas plus prises en compte par le discours féministe que par le discours antiraciste. Du fait de leur identité intersectionnelle en tant que femmes et personnes de couleur, ces dernières ne peuvent généralement que constater la marginalisation de leurs intérêts et de leurs expériences dans les discours forgés pour répondre à l'une ou l'autre de ces dimensions (celle du genre et celle de la race).

Kimberley Crenshaw²⁷

Une importante fédération d'associations et de refuges pour femmes au Québec a présenté il y a quelques années le fruit de son travail de recherche sur la mise en pratique d'une pensée intersectionnelle. Les chercheuses ont repéré trois formes d'intersection qui, associées, permettent selon elles de préserver toute la puissance subversive de cette approche.

Il y a d'abord l'intersection des savoirs qui se réfère à l'alliance et au rapport égalitaire entre les femmes et les intervenantes où les savoirs expérientiels, pratiques, militants et académiques sont mobilisés dans l'accompagnement.

L'intersection des « niveaux d'analyse » a trait, lui, à ce que les chercheuses québécoises nomment *un continuum des violences faites aux femmes*. Il s'agit de comprendre et de mettre en lumière comment fonctionnent (comment se matérialisent) des oppressions dans la vie des femmes : ce qui est possible en faisant explicitement le lien entre les différents niveaux de réalité auxquels se vivent des violences (institutionnel -à travers les politiques, les lois, les programmes

²⁶ Dont une version est présentée et analysée dans le document éponyme déjà cité

²⁷ Kimberley Crenshaw, *Cartographies des marges : intersectionnalité, politiques de l'identité, violences contre les femmes de couleur*, Cahiers du genre, 2005/2 (n°39), pp.51-82. Disponible ici : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2005-2-page-51.htm#re19no19>

sociaux, et les pratiques- et interpersonnel, principalement) ainsi qu'avec les normes et *les représentations sociales qui les soutiennent*²⁸.

Enfin, la troisième forme d'intersection, qu'on vient de présenter brièvement ci-dessus, est celle qui est le plus couramment associée à la notion d'intersectionnalité telle qu'elle a été conceptualisée par la juriste afroaméricaine Kimberley Crenshaw : elle concerne l'intersection des systèmes d'oppression.

Elle se réfère, d'une part, au **positionnement** des femmes, comme opprimées ou privilégiées, dans les différents systèmes d'oppression [que sont] le patriarcat, l'hétérosexisme et le cisgenrisme, le capitalisme/classisme, l'âgisme, le capacitisme, le racisme et le colonialisme²⁹. Mais il ne faudrait pas se contenter d'une analyse à un niveau microsocial qui ne s'intéresserait qu'aux effets des inégalités structurelles sur les vies individuelles (autrement dit, qui montrerait comment, pour les femmes noires par exemple, « c'est encore pire »)³⁰. C'est pourquoi les intersections dont il s'agit ici font aussi référence, d'autre part, aux manières dont les systèmes d'oppression **interagissent** et se nourrissent mutuellement pour créer des situations d'injustice spécifiques et évolutives qui méritent d'être combattues à un niveau politique.

Associer points de vue micro et macro

Insistons sur ce point. *Au niveau microsocial, par sa considération des catégories sociales imbriquées et des sources multiples de pouvoir et de privilège, [l'approche intersectionnelle] permet de cerner les effets des structures d'inégalités sur les vies individuelles et les manières dont ces croisements produisent des configurations uniques*³¹. C'est le niveau des personnes singulières, celui de leurs représentations et croyances, de leurs dialogues intérieurs et de leurs interactions : c'est-à-dire essentiellement, pour reprendre le vocabulaire de Yuval-Davis³², les niveaux intersubjectif et expérientiel. Y être attentive·f permet de mesurer comment les divisions sociales (autrement dit les catégories de race, de genre, de statut sur un territoire, etc.) créent des différences dans les expériences que les femmes font des violences. Ce qui demande de la part des intervenantes **d'adopter des stratégies d'intervention tenant compte des intersections entre catégories identitaires**. Comme l'écrivait Kimberly Crenshaw à propos des femmes noires

²⁸ *Intervention Féministe Intersectionnelle*, op.cit., pp.13-14

²⁹ Kimberley Crenshaw, op.cit.

³⁰ Anne-Sophie Tirmarche, *Noircir les Autres, blanchir les Uns*, Mémoire, Master interuniversitaire de spécialisation en études de genre, 2019, p.46. Le « Comment pour les femmes noires, c'est encore pire » est emprunté à une citation de Patricia Hill Collins, reprise par A-S Tirmarche.

³¹ Sirma Bilge, op.cit.

³² Nura Yuval-Davis, citée par Sirma Bilge, op.cit., pour qui les systèmes d'oppression « sont à analyser à la fois dans leurs dimensions macro et micro par le recours à un cadre à quatre niveaux : **organisationnel**, qui renvoie aux institutions et organisations sociales, politiques et économiques ; **intersubjectif**, qui désigne les relations de pouvoir et d'affect entre acteurs concrets dans des situations informelles ou institutionnelles ; **expérientiel**, qui capte l'expérience subjective des individus, la perception qu'ils ont d'eux-mêmes et leurs attitudes face aux autres ; et **représentationnel**, qui renvoie au niveau des représentations culturelles des divisions sociales ayant cours dans la société ».

américaines accueillies en refuges, si de telles stratégies [d'intervention en violences conjugales] s'appuient uniquement sur les expériences de femmes n'ayant pas la même origine de classe ou de race, elles n'auront qu'une efficacité limitée pour celles dont l'existence est balisée par un parcours d'obstacles différent.

Dans la perspective d'un travail social critique et politique, ce niveau micro, aussi essentiel soit-il, devrait rester indissociable d'une vision macrosociale qui passe par la mise en lumière des inégalités sociales et des liens entre les violences (les oppressions) vécues, notamment sur un plan interpersonnel, et les différents rapports de pouvoir qui structurent les relations sociales entre humains. Mais également par l'engagement envers le principe de justice sociale³³. Cette vision macro s'appuie donc sur les niveaux organisationnel et représentationnel définis par Yuval-Davis et permet à l'approche intersectionnelle de dévoiler, pour mieux potentiellement les dénoncer et les combattre, *les manières dont les systèmes de pouvoir sont impliqués dans la production, l'organisation et le maintien des inégalités* en fonction des marqueurs sociaux d'identité des personnes.

Par exemple, les viols collectifs commis impunément par des hommes armés sur des travailleuses précaires des zones franches au Mexique ou sur les villageoises des zones minières du Sud-Kivu peuvent être analysés sous un angle interpersonnel et microsocial (ce qui consiste à montrer comment pour une femme pauvre et racisée au Mexique, « c'est encore pire », puisqu'elle est plus susceptible que d'autres femmes d'être victime de violences sexuelles par des hommes que le contexte « ensauvage » en les autorisant, voire les encourageant, à considérer les femmes comme des objets sexuels). Mais ce serait oublier par là-même que ces viols s'inscrivent dans un ensemble de violences néolibérales contre les femmes et que les violences sexuelles et leurs conséquences (incapacité des femmes à s'organiser collectivement, transmission de la terreur, évacuation par les femmes de zones exploitables par le capitalisme extractiviste, ...) sont entretenues par les systèmes capitaliste et sexiste étroitement imbriqués. **Du point de vue du travail social, intervenir sur le seul niveau microsocial sans prendre en compte et mettre à jour les logiques systémiques ni tenter -dans la mesure du possible- de les contrer sur un plan collectif, c'est participer à une dépolitisation de l'intervention intersectionnelle³⁴.**

A l'inverse, cette prise de conscience (ou cette conscience réaffirmée) des inégalités en tant que constructions sociales, facilitée par le travail de groupe quand il peut avoir lieu, permet notamment aux personnes concernées :

- de **mesurer combien les violences subies leur sont infligées non seulement en tant qu'elles-mêmes (en tant qu'individu) mais aussi en**

³³ P.Hill Collins et S.Bilge, *Intersectionality*, 2016, citées par Christine Corbeil, Elizabeth Harper, Isabelle Marchand dans « *L'intersectionnalité, tout le monde en parle. Résonance et application au sein des maisons d'hébergement pour femmes.* », Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, 2018. Disponible ici :

https://www.fmf.ca/sites/default/files/upload/documents/publications/rapport_intersectionnalite_corbeil_harper_marchand_fede_final.pdf

³⁴ Ibid, p.43. Ces propos étant notamment inspirés par les recherches de Jules Falquet.

tant que membres supposé.e.s d'une ou de plusieurs communauté(s) de personnes (les femmes, les noir.e.s, les homosexuel.le.s,...),

- et en même temps de **reconnaître les différences de vécus (d'oppression) entre femmes et entre communautés** et le fait que par conséquent l'unité d'un groupe n'est toujours qu'apparente : tout groupe (tout « nous ») étant constitué de personnes aux identités multiples qui ne peuvent que former ensemble un nous toujours plus ou moins hétérogène.

Du premier point découle la conviction que puisque ce qui se joue en termes d'oppression est individuel *mais aussi* collectif, les personnes qui en sont victimes pourraient par conséquent former des « nous » ou les rejoindre pour lutter collectivement, quelles que soient les formes que prennent leur lutte.

Du second on peut déduire avec Crenshaw que les revendications des groupes en question risquent fort, si on n'y prend pas garde, de *s'articuler autour des identités intersectionnelles de quelques-un(e)s de ses membres*³⁵. C'est pourquoi, *en prenant conscience de l'intersectionnalité, écrivait-elle, nous devrions mieux pouvoir identifier nos différences et les justifier, négocier aussi les moyens grâce auxquels ces différences trouveront à s'exprimer dans la construction de la politique du groupe.*

Pour conclure sur ce premier outil de résistance qu'est potentiellement l'approche intersectionnelle, faisons l'hypothèse qu'en combinant les 3 formes d'intersection reprises ci-dessus et en associant approches micro et macro, les équipes de travailleurs et de travailleuses sociales qui s'approprient ce type d'intervention se donnent les moyens :

- de **considérer les violences conjugales dans un contexte global** incluant d'autres violences, en faisant toujours l'hypothèse d'un lien entre des problématiques telles que les dépendances, les troubles mentaux ou le sans-abrisme et ces violences diverses auxquelles elles ont été confrontées en tant que femmes, que noires, que migrantes, que lesbiennes, ...
- d'intégrer à (ou de maintenir dans) leurs pratiques **la question des rapports de pouvoir** à la fois sur le plan des relations entre femmes (qu'on les nomme participantes, bénéficiaires ou public) et professionnel.le.s, sur celui des femmes entre elles (qui, en fonction de leurs identités sociales, ne subissent pas les mêmes oppressions, ni les mêmes conséquences de ces oppressions), et, bien entendu, sur celui des relations entre les genres (principalement des rapports femmes/hommes).
- de ne jamais oublier que les outils de base d'un tel travail social engagé sont la **réflexivité** (notamment celle, essentielle, de l'intervenant.e sur ses privilèges et sur sa pratique) et la **curiosité** (pour soi-même, pour l'autre, pour des situations et trajectoires toujours originales et pour des phénomènes d'oppression diversifiés et complexes).

³⁵ Kimberley Crenshaw, op.cit.

- de garder comme objectif fondamental l'**autodétermination** individuelle, mais aussi collective.

2) Emancipation-empowerment et imaginaire : éléments-clés d'un travail social engagé

En complément et dans la lignée d'un cadre d'intervention inspiré des apports de l'analyse intersectionnelle, l'émancipation et l'empowerment restent des notions potentiellement fort utiles pour qui veut tenir le fil d'un travail social engagé. Car le choix des mots pour en définir les missions est tout sauf anodin. Ils donnent une tonalité au travail mené, indiquent des intentions, dessinent une manière de voir son intervention et de se voir en tant que travailleuse.eur.

Nous proposons de ne pas choisir entre ces deux concepts et de les considérer comme relativement équivalents. A condition cependant de retenir la version radicale de l'empowerment et non ses récentes dérives néo-libérales, socio-libérales ou de management qui, sous couvert de responsabilisation des personnes, occultent les dominations et rapports de force en jeu tout en mobilisant les compétences des individus et communautés pour compenser les failles de l'état ou faire fructifier l'entreprise³⁶.

L'émancipation et l'empowerment (radical) impliquent tous deux une (prise de) conscience aigüe des différentes formes de domination subies, une critique des politiques, institutions et organisations qui les entretiennent et une reprise en main de sa liberté de choisir et de ses conditions concrètes de vie.

L'individuel et le collectif, étroitement entremêlés.

Certains chercheurs-militants considèrent la notion d'émancipation individuelle comme n'étant qu'un leurre et suggèrent de ne parler d'émancipation qu'à la condition que celle-ci soit collective et passe par « la destruction des conditions sociales et matérielles de l'appropriation », par les dominants, du temps, du corps ou du travail de celles et ceux qu'ils dominent³⁷.

Cette approche de l'émancipation permet de poser en d'autres termes la question qui est au cœur de ce texte : quelle valeur, quel impact et quel sens donner à un travail social obnubilé par des situations singulières et qui ne s'intéresserait plus aux « conditions sociales et matérielles » du maintien de la domination qu'à un niveau purement individuel ?

³⁶ Francis Tilman, Dominique Grootaers, *L'émancipation et l'empowerment, même combat ?*, Le Grain asbl, 2014. Disponible ici : http://www.legrainasbl.org/index.php?option=com_content&view=article&id=463:l-empowerment-et-l-émancipation-meme-combat&catid=9&Itemid=103#sdfootnote1sym

³⁷ Collectif Manouchian, *Dictionnaire des Dominations*, pp.13-15, Syllepse, 2012.

Mais l'hypothèse qu'on privilégie ici est que si s'émanciper consiste bien à se dégager, à s'arracher du pouvoir d'un·e autre ou des autres sur nous-mêmes, **le travail social peut soutenir/faciliter/renforcer un processus d'émancipation qui passe bel et bien aussi par sa dimension individuelle** : ainsi, l'accompagnement en violences conjugales peut être assimilé à une tentative de « détruire » les conditions de possibilité de l'appropriation et de la violence *par les auteurs concernés*.

Dans **l'approche féministe développée par Jo Rowland**³⁸, le processus d'empowerment passe par :

-le dévoilement du « pouvoir sur », c'est-à-dire du pouvoir contrôlant qu'on subit à la fois en tant que personne et collectivement et de l'oppression intériorisée qu'il induit (par exemple, l'intériorisation par les femmes des normes liées aux stéréotypes sur leurs supposées incompétences : « Puisque je ne suis pas capable de me défendre face à un homme, il est normal que je ne sorte pas seule et que j'attende de mon compagnon qu'il me protège ») ;

-le renforcement d'un « pouvoir de » choisir et de faire intimement lié à...

-...un « pouvoir intérieur » (en anglais : power from within) basé sur l'estime de soi et le respect des autres en tant qu'égaux ;

-la (re)découverte de la possibilité de faire des choses et de mener des projets avec d'autres, donc de ce que le collectif et la solidarité rendent possible : c'est le « pouvoir avec ».

Selon Rowland, l'empowerment se joue par conséquent à trois niveaux complémentaires : « personnel ('confiance en soi et en ses capacités ; défiance envers l'oppression intériorisée'), relationnel ('capacité de négociation et de relation') et collectif ('travail collectif qui peut passer par l'engagement politique, mais aussi la coopération au lieu de la compétition')³⁹ : l'expérimentation de solidarités concrètes -faire ensemble et les unes pour les autres- permettant d'échapper à certaines assignations et d'élargir ses marges de liberté).

Autrement dit, le travail à un niveau individuel est donc essentiel, y compris dans une conception politique du travail social. L'émancipation et l'empowerment se jouent là aussi. Mais, si ces deux concepts gagnent à rester des notions-fils rouges de l'intervention sociale, c'est **à condition de maintenir la volonté de combiner accompagnement de l'émancipation personnelle (dans ce que certains nomment sa dimension existentielle⁴⁰) et liens possibles vers des émancipations collectives (grâce au « pouvoir avec »).**

³⁸ Lire à ce sujet René Begon, *Empowerment des femmes et violences conjugales*, CVFE, 2012. Disponible ici : <https://www.cvfe.be/publications/etudes/287-empowerment-des-femmes-et-violence-conjugale>

³⁹ Jo Rowland, *Questioning empowerment. Working with women in Honduras*, Oxford, Oxfam Editions, 1997, p.15, cité par R. Begon, op.cit.

⁴⁰ Christian Verrier, *Emancipation, auto-éducation et éducation populaire de demain*, Recherches et éducation, 10/2016. Disponible ici (dernière consultation le 2/9/21) : <https://journals.openedition.org/rechercheseducations/2644#ftn18>

A condition également de ne pas réduire l'émancipation ou l'empowerment à un horizon régulateur lointain et flou et de tenter de lui donner une réalité concrète.

Ce qui implique, pour les intervenant.es sociales.aux, de se poser et de partager des questions : c'est quoi s'émanciper, de quoi s'émanciper, comment s'émanciper, peut-on s'émanciper seul.e ? Et surtout, puisque les humains s'émancipent et ne sont pas émancipés par d'autres (« Ne me libérez pas, je m'en charge ! », dit le slogan féministe), quels rôles les travailleuses.eurs du social peuvent-elles.ils jouer dans les parcours émancipateurs ?

A un niveau individuel, l'émancipation telle que pensée au CVFE passe notamment par l'estime de soi, la curiosité pour soi-même et le recul critique sur ses propres motivations (qu'est-ce qui me pousse à faire, à désirer, à découvrir telle ou telle chose ; à quel point ce qui me motive est-il normatif, *exogène*, ou au contraire plus personnel, *endogène*), autrement dit par une sorte d'*auto-éducation*⁴¹ qui peut être plus ou moins encouragée par le travail social.

Cette auto-éducation (souvent collective) -dont on doit se souvenir qu'elle n'a jamais de fin (elle est permanente !) et qu'elle nous concerne tous.tes et non uniquement les moins privilégié.es d'entre nous⁴²- vise alors à transformer les représentations que les personnes se font : de l'avenir (la répétition à l'infini des injustices présentes n'est pas fatale), des aspects systémiques de la domination (il est important d'appréhender le mieux possible comment se reproduisent les rapports de force au sein des relations -notamment hétérosexuelles et conjugales- et entre groupes sociaux), de soi-même (compétences et potentialités) et de ce que l'action collective rend possible⁴³.

Une prise en compte concrète de l'émancipation peut se traduire par le fait **de repérer, avec les premières concernées, « l'émancipation-déjà-là »** dans les comportements, notamment collectifs, des femmes. En particulier dans ceux qui naissent, se ravivent, se transforment dans les maisons d'accueil (sans idéaliser pour autant ce qui s'y passe). Autrement dit, associer (prise de conscience) critique de ce qui est et suscite notre désaccord avec (prise de conscience et) préservation de ce qui existe et transforme concrètement nos possibilités de vie, parfois de façon souterraine (de ce point de vue, les refuges, comme d'autres lieux du travail social, sont des souterrains, des laboratoires où expérimenter de nouvelles habitudes et formes de vie).

Pour conclure sur ce point, on fait l'hypothèse que ces deux volets de l'émancipation (personnelle et collective) dépendent pour exister, pour être mis en pratiques, d'**imaginaires alternatifs**. Un travail social impliqué dans le changement social doit intégrer à son champ de réflexion la dimension de l'imaginaire. Une dimension

⁴¹ Idem

⁴² Manon Bertha, *Les paradoxes de l'émancipation des publics*, Akène n°0, Le Grain asbl, mars 2021. <http://www.legrainasbl.org/images/PDF/akene/akene-mars2021.pdf>

⁴³ Francis Tilman, Dominique Grootaers, *ibid.*

appréhendée dans un double mouvement. D'une part, les imaginaires peuvent forger chez les humains une image de la *fin* à atteindre suffisamment précise pour qu'elles-ils s'autorisent à *se penser* une vie, une place et des relations différentes de celles qui ont été vécues jusque-là... et à *agir* en se donnant les *moyens* de cette fin, de cet autre avenir. Et d'autre part, c'est bien aussi le fait de s'engager dans certaines expériences qui réveille et nourrit un (renouveau de l') imaginaire. **Les pratiques émancipatrices dépendent donc de ce travail individuel et collectif de l'imagination** : car *quel est le ressort de l'action, si ce n'est la motivation ? Et l'action de l'imagination est à cet égard irremplaçable*⁴⁴.

Pour préciser ce que peut être un imaginaire alternatif et en quoi il s'agit d'un niveau de réalité pertinent pour le travail social, prenons l'exemple (toujours dans le cadre de l'intervention en violences conjugales) de ce qui est *expérimenté* dans les groupes de femmes en maisons d'accueil. **Nourries de cette expérience, les femmes concernées peuvent imaginer un monde où la sororité est centrale et pragmatique** (échanges de gardes d'enfants entre mères en solo, cuisine collective, sortie en groupe, organisation d'une formation à l'auto-défense, location - voire achat- d'un logement à plusieurs, ...), où ni les hommes ni la vie conjugale ne sont plus indispensables à une vie sociale suffisamment bonne⁴⁵, où des formes de masculinités non-hégémoniques⁴⁶ sont désirables, ...

Sans tenter d'imposer ces imaginaires alternatifs, ni d'ailleurs pouvoir en anticiper les effets, les lieux dédiés au travail social qui désirent renouveler/maintenir leur dimension politique (en s'inscrivant dans la lignée de l'éducation permanente) devraient réfléchir à la façon dont, d'une part, ils permettent **l'identification et la critique des imaginaires qui alimentent les systèmes de domination** (patriarcal, bien entendu, mais aussi capitaliste⁴⁷, raciste, homophobe, etc.) et, d'autre part, ils **facilitent l'émergence et donnent une visibilité à une « imagination radicale »**, autrement dit à des images qui s'opposent à l'imaginaire social dominant (ou « institué »⁴⁸), dans lequel s'enracinent notamment les violences masculines, et en particulier les violences conjugales.

⁴⁴ Pierre Dardot, *L'imaginaire du commun*, intervention au Colloque de la revue *La Criée*, juin 2018, p.11. Disponible ici (dernière consultation 13/09/21) : <https://questionmarx.typepad.fr/question-marx/2018/06/limaginaire-du-commun.html>

⁴⁵ Même s'il est clair que des changements sociaux forts, du point de vue des inégalités de genre, passent aussi par la prise de conscience par des hommes de plus en plus nombreux de leur rôle dans le maintien de ces inégalités et des conséquences catastrophiques de la masculinité toxique.

⁴⁶ C'est-à-dire non conformes aux standards de virilité en vigueur.

⁴⁷ Lire par exemple à ce propos le remarquable travail de Sandra Lucbert dans *Personne ne sort les fusils* (Seuil, 2020) ou *Le ministère des contes publics* (Verdier, 2021).

⁴⁸ Les notions d'imaginaire social institué et d'imagination radicale font partie du vocabulaire...imaginé par l'économiste, philosophe et psychanalyste Cornelius Castoriadis (1922-1997) pour parler, parmi beaucoup d'autres choses, d'autonomie et de changement social.

Maintenir un travail social féministe grâce à l'éducation permanente

Pour nourrir cette réflexion sur la dimension émancipatrice du travail social, nous avons été à la rencontre d'intervenantes au sein de deux des refuges wallons pour femmes et enfants victimes de violences conjugales. En deux temps, avec la participation d'une bonne quinzaine de travailleuses liégeoises (CVFE) et louviéroises (Solidarité-Femmes), les échanges ont notamment porté sur l'hypothèse suivante :

** Il y a « du politique » potentiellement à chaque niveau auquel nous pouvons intervenir. Le féminisme qu'on peut agir/porter via le travail social se joue en effet à plusieurs niveaux de réalité :*

-en individuel, avec les femmes (mais aussi par le travail continu de conscientisation qui passe, par exemple, par les coups de fil donnés et les courriers envoyés aux professionnel.les et institutions avec lesquelles on collabore sur une situation)

= niveau des JE

-dans le refuge-même (via travail de groupe, via le fait de « faire ensemble » (=activités collectives et de coopération/solidarité), via le fait de nourrir des imaginaires alternatifs par le cinéma, du stand up, des rencontres, des musiques, des fêtes, ...

= niveau du NOUS (ou des nous)

-dans le fait d'aller à la rencontre de collectifs ou de personnes militantes⁴⁹ et/ou de porter des revendications jusque dans la rue et/ou vers les politiques (ou simplement d'aider à formuler ces revendications ou à préparer un événement)

= niveau des Nous plus larges

De ces échanges entre travailleuses ont émergé les idées synthétisées ici :

1-elles adhèrent à l'hypothèse reprise ci-dessus : il y a bien différents niveaux à combiner pour intégrer une dimension politique à l'intervention sociale ;

2-combiner ces différents niveaux de réalité, autrement dit garder à l'esprit les deux autres quand on intervient sur une situation à un niveau individuel, demande une vigilance constante car certains des éléments décrits plus haut dans cette étude (complexification des situations, lourdeurs administratives et juridiques, couches multiples de souffrances et d'oppression prises en compte par les équipes en parallèle avec les -et parfois en priorité par rapport aux- violences conjugales) poussent effectivement la.le travailleuse.eur à placer son énergie sur le plan

⁴⁹ En prêtant attention au risque de *choc culturel* entre des groupes politisés, d'une part, et des bénéficiaires souvent éloignés des enjeux militants, d'autre part.

individuel et à considérer les femmes bénéficiaires comme « des patientes », autrement dit à différencier et séparer le *care* (c'est-à-dire le soutien, le soin) du politique ;

3-associer au niveau individuel les deux autres niveaux revient en somme à intégrer, au cœur du travail social, une démarche et des valeurs propres à l'éducation permanente, voire même en quelque sorte héritées de l'éducation permanente (dans le sens où les premières démarches collectives concrètes de soutien aux victimes de violences conjugales dans les années 1970 relevaient au moins autant de l'éducation permanente que du travail social) ;

4-mais pour que cette démarche ait du sens pour les bénéficiaires et pour les travailleuses concernées, le défi est d'aller au-delà de l'activité EP « bonus », au-delà de l'expérience ponctuelle que tout le monde trouve sympathique mais qui reste à la fois facultative et isolée (« un militantisme sur courant alternatif ») ;

5-cela peut passer par la désignation d'une intervenante spécifiquement attachée à l'éducation permanente dans un espace dédié à l'intervention sociale, mais les travailleuses rencontrées insistent toutes sur l'investissement important (en temps, en énergie, en conviction) que représente pour cette personne une telle mission auprès de femmes victimes de violences conjugales dont l'engagement reste souvent fragile et incertain, et elles notent qu'un « esprit militant » (un « esprit éducation permanente ») devrait idéalement traverser les équipes pour qu'il y ait soutien mutuel entre travailleuses et joie partagée quand des « activités » et projets estampillés « EP » (donc pas définis comme prioritaires dans les missions des travailleuses.eurs sociales.aux) sont proposées aux femmes⁵⁰

L'esprit militant (ou esprit éducation permanente) n'est pas facile à définir. C'est avant tout un héritage. Dans le domaine des violences de conjugales, il se transmet de génération en génération d'intervenantes, comme une loyauté aux idéaux fondateurs et un prolongement de l'engagement des pionnières.

Et ce qui se transmet -mais s'est fragilisé au fil du temps- **c'est à la fois une ambiance et un ensemble de convictions.**

Conviction que puisque « le privé est politique », le travail social est également une affaire politique.

Conviction que l'élargissement des marges de liberté des personnes, en agissant **avec** celles-ci et non **sur** celles-ci⁵¹, est une bonne manière de définir le rôle du travail social.

Conviction que ce mouvement émancipatoire passe par la reconnaissance du caractère fondamentalement interdépendant des humains et donc par la

⁵⁰ A l'inverse, sans doute la présence d'un-e travailleur-euse social-e dans une structure ISP ou EP (non rattachée à un service social) aide-t-elle à diminuer le nombre de décrochages liés aux difficultés sociales ?

⁵¹ Jean-Louis Laville et Anne Salmon, *Pour un travail social indiscipliné*, Erès, 2022.

mobilisation de la dimension collective de l'existence (travail de groupe, promotion de pratiques coopératives), qui donne accès à ce que Rowland nomme le « pouvoir avec ».

Conviction que ce mouvement passe aussi par l'éveil critique et, en particulier, par un regard socio-politique et genré sur les violences vécues à un niveau individuel, donc sur les différentes façons dont s'exerce sur nous (dont nous oppresse) le « pouvoir sur » (une telle analyse étant d'ailleurs rendue possible par le partage d'expériences -donc de savoirs situés- entre femmes victimes : autrement dit par le collectif).

Le tout débouche sur une certaine ambiance, un fond de l'air où flotte toujours une juste dose de curiosité rebelle, qui traverse et transforme -à des degrés divers- le travail social et les personnes qui l'exercent comme celles qui en bénéficient.

6-faire vivre cet esprit au sein de structures emblématiques du travail social, telles que des maisons d'accueil, passe notamment, là où c'est possible, par des rencontres et un vécu commun entre intervenant·es en éducation permanente et travailleuses·eurs sociales·aux. Que ces rencontres soient rendues possibles par la présence conjointe de ces deux métiers au sein d'une même association ou qu'elles passent par la collaboration entre plusieurs institutions.

7-en fait, pour qu'une telle attention aux trois niveaux soit portée ou au minimum soutenue par chacun·e, et pour que cette attention soit transmise aux nouvelles collègues, elle doit émaner d'une volonté portée collectivement (au niveau d'une équipe) mais aussi institutionnellement (au niveau d'une AG et d'un CA, forcément au niveau d'une direction) -aux trois niveaux relevés dans l'hypothèse formulée ci-dessus (Je, nous et Nous plus larges), répondent 3 niveaux d'engagement indispensables au sein du monde associatif (individu, équipe, institution) ;

8-c'est seulement dans ces conditions qu'il devient possible de « tout le temps réappuyer sur le clou », ce qui est indispensable si on veut que la transmission entre anciennes et nouvelles collègues puisse se faire

9-la transmission en question, c'est celle :

a) d'un cadre de compréhension des violences conjugales qui considère celles-ci comme un problème à la fois individuel et politique et par conséquent les inégalités de genre comme un angle de lecture toujours pertinent pour appréhender une situation de violences,

b) du triple niveau d'intervention repris dans l'hypothèse ci-dessus,

c) d'une définition claire et fréquemment actualisée de la place du militantisme dans le travail social : en quoi peut-il (doit-il) consister au quotidien, comment peut-il (doit-il) se traduire en dehors de grands événements revendicatifs rituels (par exemple les manifestations des 25/11 et 8/3 dans le domaines des violences masculines de genre) ? ; que signifie concrètement dans le quotidien des

travailleuses.eurs de telle ou telle structure « agir avec un 'esprit militant' et de manière professionnelle face à un problème constitué comme cause publique »⁵² ? quelles incarnations, quelles mises en acte du militantisme sont compatibles avec un travail social engagé mais attentif au rythme, à la sensibilité et aux besoins singuliers des personnes rencontrées ?

10- Un point de tension : le rythme

A l'écoute des travailleuses, on repère un point de désaccord qui peut avoir l'air banal ou éloigné des sujets abordés dans ce texte mais qui ne l'est finalement pas. Il s'agit de la question du rythme des femmes accompagnées.

Pour les unes, il constitue une « priorité absolue » : elles rappellent que la professionnalisation et le développement d'équipes pluridisciplinaires ont permis une meilleure écoute de ces femmes, une compréhension de plus en plus fine des subtilités de leurs situations singulières et des relations affectives en jeu...et par conséquent une perception plus juste d'un rythme propre à la personne, qu'on se doit de respecter. Mais pour d'autres, le « rythme de la femme » est une sorte de mythe. Ou d'idéal. Car les femmes concernées, comme n'importe qui, sont soumises à diverses pressions extérieures à elles. Conjugales bien entendu, familiales également (pression au retour ou au contraire à la rupture, notamment), mais aussi institutionnelles (pression de l'ONEM ou de l'Office des étrangers, par exemple).

Dans la tentation de chercher à trouver avec les bénéficiaires un rythme parfaitement singulier (idiosyncratique) qui serait à découvrir au fond d'elles, on retrouve la tendance à l'individualisation du travail social à laquelle on propose d'opposer, ou plutôt d'associer, une approche politique (émancipatrice) du « rythme ». Celle-ci passerait par une *prise de conscience plus fine de ses besoins singuliers ET en même temps des (o)pressions sociales diverses (notamment liées au genre, à la race ou à la pauvreté/précarité) qui précisent et impriment, elles aussi, un rythme (un agenda) à la personne*. Il s'agit bien **de politiser la question du rythme** en décryptant avec les femmes où se situe les priorités qu'elles expriment sur une échelle allant d'un hypothétique choix parfaitement personnel à une contrainte externe imposée par la menace.

Enfin, le respect du rythme des personnes accompagnées est évidemment important mais ne doit pas être considéré comme un Totem (***lerespectdurhythmedelafemme***) autour duquel devrait purement et simplement s'organiser tout l'accompagnement. Une approche engagée du travail social implique également pour les intervenant·es d'assumer une position proactive : construire avec les bénéficiaires passe aussi par le fait de faire des propositions qui n'entrent pas dans les besoins et priorités exprimés par les personnes jusque-là, et

⁵² Elisa Herman, op.cit., p.210.

d'ouvrir des portes de curiosité dans le cheminement personnel des personnes rencontrées.

11- Un écueil : la tendance ethnocentrique

Susciter la curiosité, mener jusqu'à des portes sans jamais contraindre à les ouvrir : le travail social ne passe donc pas seulement par une prise en compte du rythme des personnes. Mais tout est une question d'équilibre : il ne s'agit pas pour autant de revenir à une posture universaliste à partir de laquelle il serait possible de définir LE bon chemin d'empowerment (que les femmes pourraient suivre « à leur rythme »). Dans un travail social qui assume sa part politique le risque reste grand de plaquer malgré soi ses propres représentations de l'émancipation sur les bénéficiaires du travail social (dans une position qu'on peut qualifier de maternaliste et d'infantilisante, voire de raciste). Ce qui empêche alors de voir comment celles-ci se ménagent des marges de liberté au sein de leur vie conjugale, et d'entendre ce à quoi elles aspirent effectivement à ce temps T de leur existence.

Dans le même ordre d'idée, s'il faut en effet s'appuyer sur différentes ressources culturelles pour favoriser les échanges, les débats, la circulation d'imaginaires « dépatricialisés »,... cette démarche doit s'accompagner d'une grande attention à ne pas s'enfermer dans une position ethnocentrée qui consisterait à proposer/imposer des objets culturels uniquement empruntés au registre culturel dominant chez les intervenant.es (donc européen, blanc, de la classe moyenne diplômée de l'enseignement supérieur, etc.). Ouvrir le champ des regards passe par la curiosité des travailleuses·eurs pour des objets culturels aussi divers que les histoires et les origines des femmes rencontrées sont multiples.

Les deux points soulevés ici par les travailleuses renvoient à la nécessité de maintenir en éveil une sensibilité et une réflexion intersectionnelles dont l'importance a été rappelée plus haut.

Propositions pour (re-)politiser le travail social

Quelques points d'attention et pistes d'action à renouveler, inventer, consolider... dans l'intervention sociale féministe, et par-delà

*Comment on rend systématiques des façons de faire lien entre situation individuelle et aspects socio-historiques (rapports sociaux de sexe, de race, de classe, ...) ? Autrement dit, comment on évite que ces mises en lien ne dépendent que de la sensibilité ou des convictions personnelles des intervenant·e·s ? A quoi on se forme pour y parvenir - au-delà des logiques de gestion et d'encodage - et qui nous forme, tout au long d'une carrière ?

* Dans la lignée de ces premières questions, plus concrètement encore, comment continuer d'en poser certaines autres, restées sans réponse ? Comment les laisser en suspens sans les oublier ? Comme par exemple : que fait-on de notre critique des injustices liées à la division sociale, raciale et genrée du travail quand on intervient aux côtés de femmes victimes de violences et précarisées sur différents plans, en particulier sur celui de leur statut sur le territoire, qui n'ont d'autres perspectives, apparemment, que de prendre le premier boulot qui s'ouvre à elles ? Comment fait-on pour tenir compte des contraintes lourdes qui pèsent sur ces femmes et les soutenir dans leurs démarches, sans pour autant renoncer à la lutte pour transformer ces contraintes ?

*Quels mots on emploie entre travailleuses·eurs et avec les femmes⁵³, quel sens commun on leur donne et comment on veille à la transmission de ce sens aux nouvelles arrivantes au sein des équipes ? *Empowerment* ? *Emancipation* ? *Autonomie* ? *Autodétermination* ? *Liberté* ? *Justice* ? *Hétéronormativité* ? ...

*Qui on engage dans équipes (en termes de formation et de diplôme...mais aussi de sensibilité et de priorités, d'accointances avec les mouvements féministes et de positions au sein des différents systèmes d'oppression, ...) et comment intégrer cette dimension d'émancipation à leur profil de fonction ?

*Par quels rituels de formation, d'intervision, de réflexivité critique sur ses pratiques une équipe peut-elle préserver sur la durée une curiosité suffisante pour le monde, pour les féminismes contemporains - en théorie et en actions - et, *in fine*, pour les femmes rencontrées (comment éviter de penser qu'on sait, qu'on a déjà vu ça mille fois, comment accepter de continuer à « perdre connaissance ») ?

*Quels dispositifs de vigilance entretenir dans les équipes et chez les travailleurs et travailleuses sociales : pour conserver une cohérence par rapport à l'intervention féministe (au sens collectif/politique du terme), pour garder cette vision holiste

⁵³ Lire également notre analyse récemment publiée sur le sujet : « *Violences conjugales, une expression incontournable ? Quels mots pour parler des violences masculines entre partenaires* », disponible ici : <https://www.cvfe.be/publications/analyses/362-violences-conjugales-une-expression-incontournable-quels-mots-pour-parler-des-violences-masculines-entre-partenaires>

(intervenir en féministe dans tous les domaines d'action, qui sont interdépendants) et politique (le changement/le mieux-être/l'empowerment individuel vont de pair avec l'empowerment collectif/le changement social - ou simplement déjà la volonté partagée et joyeuse de changement social - et la (re-)découverte de la puissance du collectif) ?

*Comment on décore une maison d'accueil ou les bureaux où sont reçues les personnes victimes, comment on les habille pour celles qui y passent et pour les travailleuses et travailleurs ? Quelles couleurs, quelles affiches, quels mots peuvent y laisser les luttes passées et présentes mais aussi les femmes et les travailleuses qui y passent...pour celles qui passeront après elles ?

*Comment, dans les contextes multiculturels que sont la vie et le travail en refuge, peuvent être concrètement mis à profit les apports de l'approche intersectionnelle pour susciter et entretenir une réflexivité critique dans les équipes concernant les rapports de pouvoir qui se déploient au sein des maisons d'accueil, et en particulier entre travailleuses et femmes soutenues⁵⁴ ?

*Quelles activités, quels échanges sont proposés aux femmes (et aux enfants) ? Pourquoi ne pas considérer, tout en prêtant attention au risque de biais ethnocentrique, que voir en groupe tel film ou écouter tel extrait de podcast gagnerait à faire partie intégrante du travail social féministe ?

*Quels liens avec les luttes féministes d'ici et d'ailleurs fait-on ? Comment se relie-t-on à l'extraordinaire fourmillement des combats *et* des réflexions *et* des solidarités concrètes féministes autour de nous et à travers le monde, tout en préservant une approche intersectionnelle qui permette de rester à la fois conscient-e-s et curieux-ses des spécificités de ces différentes luttes? Comment, par exemple, fait-on connaître l'existence et les luttes des guerrières kurdes ou zapatistes ? Comment fait-on entendre leur parole, connaître leurs pratiques, leur courage, leurs motivations...? Peut-on pareillement considérer que proposer une rencontre dans un squat féministe, un habitat groupé solidaire ou une zone à défendre devrait faire partie de ce qui est proposé dans le cadre d'un parcours de dévictimisation et d'empowerment ?

*Comment essaye-t-on de rendre visibles, possibles, désirables (ou d'accompagner l'instauration, ou de mettre en réseau) de nouvelles formes de communauté, des expériences alternatives et des horizons inexplorés, notamment en matière d'habitat urbain solidaire et de vie de quartier ?

*Quelles invitations à participer aux décisions sont faites aux femmes (ex-)hébergées ? Quelles invitations à « faire collectif autrement » sont envoyées aux femmes au long de l'hébergement ?

.... (à amender, prolonger, étoffer, affiner,...bref à améliorer)

⁵⁴ I. Marchand, ..., op.cit. chap 30 et 31

Conclusion

On peut choisir de définir le travail social comme un soutien aux personnes dans la (re)prise en main de leur propre existence, via l'élargissement des possibilités de choix et d'action, et par conséquent dans la *transformation éventuelle de cette existence*. Mais alors qu'en est-il du rôle du travail social *dans la transformation du monde dans lequel se vivent ces existences*, autrement dit dans « la destruction des conditions sociales et matérielles de la domination » ? Son soutien aux personnes ne devrait-il pas se porter aussi sur ce plan-là ?

Telle a été la question de départ de ce texte.

Autrement dit, on a choisi de considérer le travail social comme un enjeu de société. De le voir comme un ensemble de pratiques multiples et dispersées mais essentielles. Essentielles à la survie de la solidarité sur un plan sociétal. Mais aussi, au moins potentiellement, essentiel à la transformation des équilibres qui font que le monde reste tel qu'il est et que les rapports de dominations et les injustices sociales s'y perpétuent.

On a donc suivi la piste d'un travail social politique, rebelle, indiscipliné,... *éducpermanente* en quelque sorte. Dans un contexte dominé par la logique néolibérale où s'imposent la responsabilisation des personnes au détriment de la remise en cause des structures et la transformation des travailleuses du social en agents de contrôle de la bonne marche de l'état social actif, on a cherché à comprendre si, et si oui comment, pouvait persister « la dimension critique et subversive » du travail social que décrit le Comité de vigilance du travail social (CPVS) dans son manifeste⁵⁵.

En prenant appui sur l'exemple des violences conjugales, on a vu combien les évolutions des dernières décennies ont modifié et diversifié les pratiques mais aussi les objectifs que se donnent ou que sont invité·es à se donner les intervenant·es : professionnalisation, institutionnalisation, psychologisation...autant de mouvements qui ont à la fois permis d'élargir et d'affiner les compétences mobilisées autour des victimes, comme des auteurs d'ailleurs, mais aussi focalisé progressivement l'intervention sociale sur le niveau individuel et familial. Une évolution de l'intervention qui pose problème quand elle a pour conséquence que l'analyse de la situation (par l'intervenant·e et les bénéficiaires qu'il·elle accompagne) est détachée de l'analyse du contexte socio-politique dans lequel elle se produit. Parce qu'on participe alors à une individualisation des problèmes sociaux.

On a alors fait l'hypothèse que dans un tel contexte, les travailleuses·eurs du social et leurs équipes devaient résister activement, consciemment, à cette dérive. Un rapport critique à l'émancipation ainsi qu'une lecture intersectionnelle associant l'analyse de l'imbrication des rapports de domination (macro) à une approche fine des effets de ces imbrications sur la vie singulière des personnes (micro), s'avérant des outils fort utiles à cette résistance.

⁵⁵ http://comitedevigilance.be/IMG/pdf/manifeste_cvts-2021_final.pdf

La dimension subversive du travail social qu'il s'agit de protéger le traverse de part en part. On a rappelé ici l'existence de trois niveaux au moins (liste non exhaustive ?) où la dimension politique et critique du travail social peut se loger : ceux de l'individu, du groupe et du social. L'action directe et collective pour modifier les lois, le monde, nos conditions concrètes d'existence et les conditions de possibilité de l'injustice n'est qu'un des niveaux en question.

Et, avec le soutien de travailleuses sociales de terrain, on a montré que ce sont les valeurs et des positionnements associés à/hérités de l'éducation permanente qui permettent que soit entretenue la dimension politique et critique de l'intervention.

Ces valeurs et principes sont contenus par exemple en filigrane si l'on présente les enjeux-clés de l'intervention psycho-sociale féministe dans ces mots-ci :

***Considérer que le genre et le patriarcat sont toujours des portes d'entrée pertinentes (bien que jamais les seules) pour aborder la violence conjugale avec celles et ceux qui la vivent /Assignations/**

***Privilégier une approche globale et politique de la personne en accordant une égale importance aux enjeux de pouvoir liés au genre ainsi qu'à la race, la classe, l'apparence, l'âge, l'orientation sexuelle, la religion ou encore la langue /Intersectionnalité/**

***Questionner les normes et en particulier les rôles sociaux de genre : ce qu'ils nous autorisent ou pas à penser, ressentir et faire, en fonction de nos identités sociales (de genre, forcément, mais aussi de race, etc.) /Distance critique/**

***Constater et discuter de l'ampleur des violences masculines et des oppressions collectives qu'elles soutiennent /Déculpabilisation/**

***Observer et décortiquer les discours qui justifient les violences...y compris aux yeux des victimes /Destabilisation/**

***Incarnier sa pratique de la relation d'aide à partir de sa propre identité et de sa position au cœur du monde social (autrement dit de son « point de vue situé »)/Sororité/**

***Penser l'intervention comme un soutien dans un parcours d'autonomisation jamais prédéfini /Résistances et développement du pouvoir d'agir/**

Si ce sont ces mots que l'on choisit au moment de boucler cette réflexion, c'est qu'ils montrent bien comment la dimension critique et collective qui est au cœur de l'éducation permanente peut être étroitement entrelacée à la dimension clinique de l'intervention sociale.

Bien qu'issus d'une réflexion ancrée dans la spécificité du travail social en violences conjugales, ces principes et ces mots-clés ont une portée plus large. Ils peuvent être importés et appropriés par d'autres sphères du social.

Pour qu'une dimension subversive soit ainsi maintenue dans différents lieux du social, les réflexions du Comité de Vigilance, cité ci-dessus, en matière d'éthique du

travail social, ou encore l'outil *repAirEs* proposé par Sarah Bell, Geneviève Fuoco et Marguerite Paradis avec le soutien de l'asbl Le Grain⁵⁶ peuvent être fort utiles.

Une autre piste est la mobilisation plus fréquente des apports de la recherche. D'un côté les contributions du courant anglosaxon du *critical social work*⁵⁷, qui réfléchit aux aspects éthiques et pragmatiques d'un travail social nourri par les théories critiques (féministes, décoloniales, queer ou encore marxistes). Et de l'autre, les travaux de chercheuses·eurs en sciences sociales conscient·es de développer des savoirs à partir de leur position spécifique dans le monde (leur *standpoint*) et de ce qu'exige une recherche capable de prendre en compte et de rendre intelligibles une diversité de points de vue, dont ceux que les dominations rendent invisibles/inaudibles⁵⁸. Ils et elles ont leur rôle à jouer dans l'analyse critique des situations vécues par les personnes accompagnées et des conditions de possibilité de trajectoires d'émancipation, ainsi que dans l'élaboration collective des formes que pourrait prendre la justice sociale, qui doit rester un horizon régulateur pour le travail social comme pour l'éducation permanente.

Quant à la dimension de groupe et collective d'un travail social politique, on devine que la solidarité et la collaboration entre associations et entre travailleuses·eurs de différentes institutions est indispensable. Que ce soit pour partager des dispositifs et des réflexions ou pour proposer des (co-)animations, le rôle des intervenant·es en éducation permanente devrait être essentiel à cet égard. Cette porosité souhaitée entre travail social et éducation permanente passe aussi par une réflexion à un niveau institutionnel : comment les pouvoirs subsidiaires -ici la Région Wallonne et la Fédération Wallonie-Bruxelles – peuvent-ils éviter de freiner ces dynamiques de collaboration et au contraire les soutenir en les encourageant ?

⁵⁶ https://www.legrainasbl.org/index.php?option=com_content&view=article&id=659:repaires-le-vocabulaire-amoureux-du-travail&catid=11&Itemid=109

⁵⁷ Travail social critique dont on peut par exemple trouver une présentation et des pistes de mises en application...en anglais dans l'article de Karen Healy, *Reinventing critical social work : challenges from practices, context and postmodernism*, Critical Social Work, Vol 2, 2001, disponible ici :

<https://ojs.uwindsor.ca/index.php/csw/article/view/5618/4591>, ou encore dans celui d'Idit Weiss-Gal, Lia Levin et Michal Krumer-Nevo, *Applying critical social work in direct practices with families*, Child and family social work, n°19, 2014, disponible ici : [https://www.researchgate.net/publication/259550707 Applying critical social work in direct practice with families](https://www.researchgate.net/publication/259550707_Applying_critical_social_work_in_direct_practice_with_families)

⁵⁸ Bruno Frère et Jean-Louis Laville, *La fabrique de l'émancipation*, Seuil, 2022, pp.273-281

Annexe

6 questions et 2 hypothèses pour mettre ces questions au travail en équipe

(POINT D'ATTENTION : APPUYER dès que possible vos réactions sur DES SITUATIONS CONCRETES issues de vos pratiques)

a) 6 questions

* Créer les maisons d'accueil et participer à la professionnalisation de celles-ci a constitué en soi une démarche collective de changement social (on ne se « contentait » pas ou plus d'intervenir à un niveau individuel) ; y a-t-il un équivalent aujourd'hui ? Autrement dit, **aujourd'hui dans vos équipes, existe-t-il une envie similaire de changer concrètement la société**, de changer le monde ? Si oui, par quelles actions, à quels niveaux ? Et si non, pourquoi, selon vous ?

* **Le sentiment de révolte et les engagements féministes peuvent-ils (ou doivent-ils) constituer des outils de travail** pour des travailleuses sociales ? Qu'est-ce qu'ils représentent pour vous à présent ?

* A quel point **la critique du monde tel qu'il est** (donc la critique des inégalités sociales et pas seulement le regard critique sur une situation personnelle) **peut-elle (doit-elle) être un outil** (parmi d'autres) pour une travailleuse sociale ?

* **Jusqu'à quel point le respect des attentes et du rythme des femmes doit-il dicter notre intervention ?**

* **C'est quoi un féminisme ou un militantisme individuel ?**

* **Qu'est-ce que serait un « esprit EP »** et comment est-il incarné et par qui dans les maisons d'accueil ?

Rappel de ce que doit permettre l'Education Permanente selon le Décret :

**Prise de conscience et connaissance critique des réalités sociales*

**Capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation*

**Des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique*

b) 2 Hypothèses

H1

* Il y a « du politique » potentiellement à chaque niveau auquel nous pouvons intervenir. Le féminisme qu'on peut agir/porter via le travail social se joue en effet à plusieurs niveaux de réalité :

-en individuel, avec les femmes (mais aussi par le travail continu de conscientisation qui passe, par exemple, par les coups de fil donnés et les courriers envoyés aux professionnel.les et institutions avec lesquelles on collabore sur une situation)

= niveau des JE

-dans le refuge-même (via travail de groupe, via le fait de « faire ensemble » (=activités collectives et de coopération/solidarité), via le fait de nourrir des imaginaires alternatifs par le cinéma, du stand up, des rencontres, des musiques, des fêtes, ...

= niveau du NOUS (ou des nous)

-dans le fait d'aller à la rencontre de collectifs ou de personnes militantes et/ou de porter des revendications jusque dans la rue et/ou vers les politiques (ou simplement d'aider à formuler ces revendications ou à préparer un événement)

= niveau des Nous plus larges

H2

*On peut définir l'empowerment (ou l'émancipation) comme une histoire de **pouvoirs**. L'empowerment c'est alors :

a) le fait de se libérer de l'oppression que l'autre ou des autres exercent sur nous (**dévoiler et échapper au pouvoir sur**) ;

b) ce qui passe avant tout par le fait de prendre conscience et de développer notre capacité de choisir et d'agir (**donc de faire grandir notre pouvoir de**) ...

c) ... qui est intimement liée à l'estime de soi et à la confiance qu'on s'accorde (**c'est-à-dire au pouvoir intérieur** – « *power from within* » en anglais) ;

d) sachant que cet empowerment comporte aussi une importante dimension collective qui passe par la (re)découverte de solidarités concrètes et de la possibilité de faire des choses et de mener des projets avec d'autres (**c'est le pouvoir avec**)

Qu'en pensez-vous ? Et à quels niveaux de pouvoir travaillez-vous (travaille l'équipe), selon vous ?

Le travail social à l'ère néolibérale : éternel rebelle ou réaliste résigné ?

Collectif contre les Violences Familiales et l'Exclusion (CVFE asbl) : rue Maghin, 11 – 4000 Liège.

Publications (analyses et études) : www.cvfe.be

Contact : Roger Herla – rogerherla@cvfe.be – 0471 60 29 70

Avec le soutien du Service de l'Education permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Wallonie.